

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ



LA MIXITÉ

➤ Un mot souvent utilisé...

" Si quelqu'un me demande ce que c'est, la mixité, je pense tout de suite à des contre-exemples, à des situations où justement, il n'y a pas de mixité " ...

Quelles analyses en faisons-nous ?

■ Educatrice de rue, j'ai construit un projet sur la culture. Lors d'une sortie, dans un théâtre, nous avons entendu une des jeunes crier. Un homme âgé devant elle avait voulu la frapper car elle faisait du bruit. A la fin du spectacle, nous avons attendu cette personne pour avoir une explication. Il s'est énervé. Une des filles était voilée. Il lui a dit : « *Qu'est-ce qu'elle fout là ? Elle ne devrait pas être au théâtre, mais à la mosquée !* »

C'est un échec qui montre les difficultés de la mixité. Une première difficulté se situe au niveau de la différence des codes sociaux et des habitus. Pour se mélanger à un autre milieu, il faut en saisir les codes, qui ne se transmettent qu'au sein de ce milieu. Comment acquérir les codes d'autres groupes ? Une seconde difficulté est liée au fait que la scène se passe au théâtre, dans un lieu public et commun. Bien souvent, la ségrégation spatiale empêche la mixité, mais ces lieux de culture n'offrent-ils pas une alternative pour mixer des publics et construire de la diversité ?*

■ Un jour, un bénévole d'un organisme caritatif me dit : « *Aujourd'hui, il n'y a pas grand monde, parce que les négresses ne sont pas encore arrivées* ». Il me dit ça, à moi ! Je l'ai signalé. On ne peut pas faire du bénévolat dans cette structure et tenir ce discours, il y a une certaine éthique. »

La personne qui s'exprime est Noire. Ce qui choque, c'est à la fois le discours raciste et son irruption dans un contexte d'aide, donc supposé moral et, en plus, en toute impunité. La personne qui rapporte ce fait est incluse dans le groupe de femmes appelées « négresses ». Elle est pour ainsi dire « blanchie » par sa position sociale. Ainsi, les termes « blanc » et « noir » ne désignent pas seulement des couleurs de peau, mais des positions sociales.



■ Une partie de ma famille est coréenne, et vit là-bas, se sentant exclue en France. Ils reviennent à Noël et amènent des amis coréens au repas. Au début, nous nous regardons, puis nous échangeons des produits « nationaux ».

La famille est un modèle de la mixité, grâce au mariage mixte. Nous apprenons à vivre ensemble par l'alliance. Mais est-il possible de déplacer cette solution à l'échelle nationale ? Quelles alliances allons-nous contracter ?

► Pour vous, que désigne le mot « mixité » ?

La mixité fait partie de ces mots à la mode. Les acteurs de terrain ne sont pas dupes de ce terme souvent brandi par le discours politique, bien souvent éloigné des réalités du terrain. Cependant, derrière les slogans, il y a bien un sens du mot « mixité » que nous pouvons tenter de clarifier.

LA MIXITÉ

Ce n'est pas...

- Le multiculturalisme*, où les communautés culturelles coexistent sans se mélanger.
- L'assimilation*, par laquelle une personne renonce à son identité culturelle pour adopter une identité dominante.

LA MIXITÉ

C'est ...

- Le mélange, et même, le mélange hétérogène...dont le principe est que ses composantes restent encore visibles, même après le mélange !
- Le partage de l'espace : au lieu de diviser l'espace en quartiers socialement ou ethniquement homogènes, la mixité vise à organiser des espaces communs, qu'il s'agisse de lieux de résidence ou de lieux culturels.
- L'association des individus qui s'unissent malgré leurs différences pour former un corps social : celui-ci a pour but, par les lois, de concilier les intérêts divergents et de défendre l'intérêt général.
- La construction d'une identité plurielle, hybride*, qui naît du mélange des cultures.

La citoyenneté* s'est construite de manière abstraite, en dégageant l'individu de ses appartenances traditionnelles (sociales, ethniques, religieuses), afin que tous les citoyens soient égaux. Cependant, cette citoyenneté désincarnée ne tient pas compte de la réalité concrète des individus, qui sont pris dans ces appartenances, qui en héritent de leurs familles. Une véritable mixité suppose une citoyenneté concrète, où l'égalité serait compatible avec les différences ethniques, sociales, religieuses.

► La mixité à quelles conditions ?

Il existe de nombreux obstacles qui rendent la mixité difficile à mettre en œuvre :

- **Le racisme*** : le diagnostic insiste sur le fait qu'un préalable à la mixité est la déconstruction du racisme. S'appuyant sur des caractéristiques visibles, mais aussi sur de prétendues différences culturelles, religieuses ou liées à l'origine, le racisme va dénier toute spécificité à un individu, pour le référer à un groupe soi-disant doté de caractéristiques collectives jugées immuables. Il devient alors l'obstacle principal au mélange hétérogène qu'est la mixité.
- **La famille ou la communauté** : la famille est parfois la sphère de l'apprentissage du racisme, car c'est la sphère de l'appartenance traditionnelle et ethnique. La nation française s'est construite par opposition à l'ethnie*. Grâce à la nationalité, les citoyens sont égaux, mais ils doivent renoncer à leurs appartenances traditionnellesLe citoyen est un individu dont l'identité est abstraite, écartant les identités culturelles concrètes héritées de la lignée. La famille est-elle un obstacle à la citoyenneté, parce que ceux qui la composent tiennent fortement aux traditions ethniques ? Ou est-ce que la citoyenneté a échoué à construire l'égalité de tous, de sorte que les individus se réfugient dans la famille, se replient dans la communauté* ethnique ?



➤ La mixité à quelles conditions ?

- ▶ **Les politiques volontaristes de « discrimination positive* »** : elles sont forcément stigmatisantes. Rétablir de l'égalité par une « discrimination positive », ce n'est pas créer du commun. Faut-il en passer par la contrainte et mettre en place des dispositifs coercitifs ou de quotas pour que les individus issus de groupes discriminés puissent se mélanger à d'autres groupes ? Grâce à ces politiques, des lieux supposés ouverts à tous, communs, mais en réalité clos et homogènes, deviennent les lieux d'une mixité forcée. L'objectif est de réduire la ségrégation, en particulier spatiale, en espérant amorcer une nouvelle habitude de mixité, qui ne serait plus forcée.
- ▶ **L'attachement aux identités traditionnelles** : pour construire de la mixité, il faut accepter le mélange, donc accepter de se laisser « contaminer » par l'autre, d'accueillir une part de son identité, de renoncer à une part de la sienne, et réciproquement.
- ▶ **Et à quoi suis-je prêt ou prête à renoncer pour favoriser la mixité** : s'engager en faveur de la mixité, c'est aussi s'exposer. Suis-je prêt ou prête, par exemple, à inscrire mon enfant dans un établissement scolaire et à le confronter à des difficultés pour encourager la mixité sociale ?



► La mixité : que faire ?

Dans l'idéal, les participants aux ateliers expriment trois axes de travail quant aux actions politiques à initier ou renforcer pour créer de la mixité : l'accès à la culture, la continuité entre les valeurs d'égalité portées dans les établissements scolaires, et celles présentes dans les lieux publics, l'implication des familles dans la communauté éducative.

Et moi, en tant que citoyen ?

- Repérer et sanctionner les discriminations et les comportements racistes contraires à la mixité, en les signalant à ma hiérarchie ou à l'autorité compétente.
- Casser la ségrégation spatiale, par des activités de tutorat par exemple, en aidant les jeunes et les familles à sortir de leur quartier de résidence, à s'appropriier d'autres lieux en dehors du quartier
- Accompagner les familles et travailler à l'ouverture à une identité plurielle, à d'autres codes culturels et sociaux
- Faciliter la diffusion de l'information sur les lieux et sur les événements culturels qui se déroulent dans la ville
- Etre acteur de la ville en participant aux lieux culturels qui sont des lieux de mixité où des publics différents se rencontrent autour d'une activité commune.

Et dans nos collectifs de vie ou de travail, que pouvons-nous faire pour favoriser la mixité : des axes de travail pour initier le débat.

» Sans oublier... nos « coups de cœur » à Roubaix

Parce que ces ateliers se déroulent à Roubaix, et se sont nourris de nos expériences plurielles, mais aussi roubaisiennes, nous avons partagé nos « ressources » sur ces lieux dont le fonctionnement illustre au mieux nos attentes. La liste est à compléter...

Le Conservatoire, la Médiathèque, la Condition Publique, la Ferme urbaine, le Jardin de Traverse, Dans la rue la danse, Parkour, les ateliers du mardi du CCN, Le Pôle Ressources Handicap, OPPOA, Refugees Kitchen, les écrivains publics, le Siavic, la Maison de la Justice et du Droit et les associations facilitant l'accès aux droits pour tous.....

Ce travail est le fruit d'ateliers à visée philosophique sur le thème « discrimination, égalité, stéréotypes et préjugés », initiés par la Ville et le CCAS de Roubaix, dans le cadre du Contrat de Ville 2019, et animés par Sophie Djigo, professeur de philosophie au Lycée Baudelaire de Roubaix. Ils accueillent des salariés, bénévoles et usagers d'associations, de centres sociaux ou d'organismes de formation, des conseillers citoyens et des agents de la Ville et du CCAS de Roubaix.

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ

Pour tout complément sur ce travail, retrouvez-nous sur le site internet de la Ville de Roubaix

Ont participé à ces ateliers, qui se sont déroulés, à raison des cinq séances pour chacun des trois groupes constitués, de septembre 2019 à février 2020 :

Nathalie Ascolese, Habsatou Bâ, Sylvie Bauduin, Zobeïda Beyens, Karim Belgacem, Virginie Bourgois, Zaïa Bouslah, Alain Briet, Sabine Brunaux, Muriel Chochois, Michelle Claverie, Dorothee Delannay, Ramdame Djeddou, Anne-

Marie Fernez, Armelle Filippovies, Bernard Gabriels, Ouardia Guechout, Idir Haddadi, Henda Houatmia, Catherine Jaegle, Fatiha Karim, Raquel Kazier, Souhaila Laïb Berkat, Marie-Anne Leman, Rémi Leroy, Annie Lochet, Véronique Mattoy, Danièle Moutier, Sylvie Pino, Hocine Saïdi, Françoise Sinang, Michèle Talfer, Fatiha Touïmi, Louisa Yeddou.

roubaix.fr/services-infos-pratiques/social-solidarites/egalite-des-chances
Vous y trouverez notamment, dans la fiche de présentation de l'atelier, quelques approfondissements des termes accompagné d'un « * ».